

PIEIX.

Il règne où les Césars de Rome ont disparu
comme l'éclair.

E. TURQUETY.

Il règne sur ce globe un homme sans vieillesse ;
Toujours, à son front pur, rayonne la jeunesse
Qui fait au ciel immense un éternel honneur.
Il habite, en prison, la ville aux sept collines
Et jamais l'on ne vit, sur ses lèvres divines,
S'unir, dans un baiser, le mensonge et l'erreur.

Comme les vieux guerriers, au front de leurs milices,
Il porte, sur son sein, de nobles cicatrices
Que les peuples sans nombre embrassent à genoux
Dans un élan d'amour. Pour lui l'homme est un ange :
Il l'éloigne du mal et lui montre, en échange,
Celui qui, sur la croix, voulut mourir pour nous !

Déjà depuis vingt ans il étonne l'histoire.
Quand il prête l'oreille, au sein de l'oratoire,
Dieu le Père lui parle et les siècles ravis
S'avancent en colonne, et, d'une voix émue
Faisant vibrer les airs et retentir la nue,
Redisent d'un seul chœur : c'est l'envoyé du Christ !

Plus fort, au Vatican, que l'aigle dans son aire,
Il commande, superbe, et sa parole fière,
Son œil plein de douceur, dominant le savant,
Qui se courbe à ses pieds en inclinant la tête,
Semblable au vert roseau que brise la tempête,
A l'astre qui pâlit, l'aurore se levant.

Il le faut donc nommer, c'est l'immortel Pontife.
Comme son divin Maître, il attend chez Caïphe,
Plus serein dans ses fers que la Prusse à Berlin.
Savourer tous les jours un douloureux calice
Est, à son cœur de roi, le plus léger calice,
Puisqu'il préfère à tout la couronne de saint.

A Rome, quand il parle, au milieu du Concile,
La tiare sur le front, dans sa main l'Evangile,
Chacun s'abaisse et prie et murmure : je crois !
On sent qu'il porte à l'âme un pouvoir infailible ;
La vérité rayonne : elle éclate, visible,
Quand sa lèvre s'entr'ouvre en implorant la croix !

Jadis il possédait un brillant héritage.
Patrimoine de roi vivant dans un autre âge,
Lorsqu'en un cabinet le tout fut décidé :
On spolia son domaine. Or, dans les basiliques,
Du levant au couchant, les mondes catholiques
Protostèrent ensemble au nom du roi volé.

Espérons que la France, à l'éclair de son glaive,
Reconnaîtra saint Louis, dont le règne se lève,
Et faisant resplendir justice et liberté,
Aidera ce vieillard, que le monde vénère,
A conquérir bientôt un trône sur la terre,
Des âmes pour le ciel : suprême charité !

Pourquoi parler ainsi, quand le Dieu de Moïse,
Se rappelant, au ciel, la parole promise,
L'inspire chaque jour comme un ambassadeur :
Le porte, radieux, de victoire en victoire,
Accable les méchants et les force de croire :
Témoignage éclatant de son bras protecteur.

S'il se pouvait qu'un ange, en déployant son aile,
S'envolât de ce lieu vers la sphère éternelle,
Dans ce palais auguste où l'on ne souffre plus,
Qu'il redise à Marie : O vierge immaculée,
Soyez dès ce beau jour, à jamais consolée :
Le monde croit au Pape, il acclame Jésus !

PHILÉAS HUOT.

St. Roch de Québec, 1 Octobre 1873.

MADAME LOUISE DE FRANCE.

On sait que cette princesse, fille de Louis XV, renonça à toutes les séductions de la Cour pour se faire Carmélite. Nous avons cru que nos lecteurs aimeraient à lire le récit touchant qui suit sur cette sainte femme :

De tous les monastères des Carmélites, en France, le plus pauvre était alors celui de Saint-Denis, dont les religieuses ne savaient pas toujours si elles auraient du pain le lendemain ; ce fut celui que choisit Madame Louise.

Le supérieur eut quelque peine à se décider à y recevoir une fille de France ; il craignait pour la princesse l'existence si austère des Carmélites, il craignait pour l'ordre sévère qu'il dirigeait que l'arrivée de la princesse n'amenât des innovations forcées et des adoucissements regrettables à l'austérité de la règle. Elle-même s'empressa de le rassurer. Elle déclara qu'elle voulait mener en tout la vie d'une véritable religieuse, d'une fille de Sainte-Thérèse ; elle n'avait besoin, dit-elle, que d'une cellule entièrement semblable à celles de ses sœurs ; elle ne demandait, pour tout changement, qu'une rampe de corde aux escaliers, car, dit-elle, "mon étourderie ne vieillit pas."

Il n'était pas besoin d'être très-étourdie pour craindre les chutes en grimpant les escaliers du couvent, presque aussi roides que des échelles, lorsque habituellement on ne montait que les magnifiques escaliers de Versailles.

Madame Louise inspirée par son cœur, voulut éviter à ses sœurs l'amertume des adieux. Elle les laissa calmes et heureuses, et partit sans leur confier son dessein ; le cœur brisé, elle les quitta pour toujours. Elle leur avait simplement annoncé qu'elle allait entendre la messe à Saint-Denis et prier sur le tombeau de la reine.

Qu'elle dut être fervente, cette dernière prière de Madame Louise sur le tombeau de Marie Leczinska ! C'était son suprême adieu à tout ce qui lui était cher, avant d'aller, elle aussi, s'ensevelir dans une profonde retraite non loin de la sépulture royale.

Enfin, Madame Louise se présente au couvent ; la tourière, ne la connaissant pas, lui répond : " Ah ! mademoiselle, nos mères n'ouvrent pas comme ça leur porte ; dites-moi qui vous êtes."

Reçue bientôt par la prieure, qui elle-même n'était pas informée du but de sa visite, elle est présentée par le supérieur à toute la communauté comme devant devenir l'un de ses membres. Et l'on vit ces saintes femmes, habituées à ne s'étonner de rien dans les œuvres de Dieu, s'étonner d'un si héroïque sacrifice, qui était un coup de la Providence en faveur de leur couvent, si pauvre, qu'une sœur du voile blanc avait dit, en apprenant qu'on devait faire une neuvaïne pour obtenir la conservation de la maison : " Mais, pour sauver la maison, il faudrait qu'une fille de France se fit Carmélite ! " Cette condition, qui paraissait irréalisable quelques jours auparavant à l'humble fille du Carmel, se trouvait réalisée par la piété de Madame Louise.

Si nous reportons notre pensée du parloir des Carmélites au palais de Versailles, nous assisterons à une scène pleine de tristesse et d'émotion. Le roi, connaissant la tendre union qui unissait ses saintes filles, avait voulu annoncer lui-même le départ de Madame Louise à ses sœurs. Le sentiment paternel qui le faisait agir ainsi adoucissait sans doute la douleur de Mesdames de France ; mais cependant, à cette nouvelle inattendue et cruelle à leur cœur, elles s'évanouirent. Après la douleur de ce premier moment, leur foi si sincère et si vive leur donna la force d'écrire à Madame Louise. Leurs lettres sont touchantes de tendresse et admirables de religion.

Madame Victoire s'inquiète avec une sollicitude vraiment maternelle des souffrances que la délicate santé de sa sœur devra supporter dans sa vie nouvelle, et elle écrit à la supérieure pour la lui recommander dans des termes attendrissants.

Les jeunes et augustes orphelins, ces enfants du Dauphin, pour lesquels Madame Louise était une mère, joignirent de touchants adieux à ceux des princesses leurs tantes.

Si j'insiste sur ces détails, c'est que je trouve un grand charme à ces rapports pleins de simplicité et qui témoignent de l'union qui existait entre les membres de cette famille des Bourbons, grande à cette époque par sa puissance et sa gloire, plus grande depuis par ses malheurs.

La cour toute entière prit part à la douleur de la famille royale, et les personnes du service de la princesse, qui, en la perdant, perdaient une mère, la pleurèrent amèrement.

Sans vouloir suivre Madame Louise dans les détails de sa vie nouvelle, nous irons çà et là glaner dans sa solitude des scènes touchantes ou des exemples des plus rares vertus.

On lui avait donné pour guide et pour conseil, servons-nous du mot charmant usité dans la langue des religieuses, pour ange, la sœur Julie, nommée dans le siècle Julienne de Mac-Mahon. On aime à retrouver, dans les solitudes du couvent et près d'une fille de France, ce grand nom de Mac-Mahon, illustré récemment par la victoire. Sœur Julie remplit sa tâche en conscience. Elle veillait sur toutes les actions de la princesse et l'avertissait, avec une inexorable charité, des moindres manquements à la règle des Carmélites, étiquette si différente de celle de Versailles, et pour laquelle il fallait plus d'exactitude encore. Madame Louise était pénétrée de reconnaissance pour la compagne qui l'aidait à avancer plus vite dans la voie de la perfection. " J'aime, disait-elle, toutes mes sœurs avec tendresse et je n'ai pas de plus grand contentement que lorsque je puis leur en donner des marques ; mais j'avouerai aussi que je ne puis me défendre d'une affection de préférence pour celle qui seule a le courage de me faire connaître mes défauts et de me former à l'esprit de mon état. Celle qui me flatte le moins n'est-elle pas aussi celle qui m'aime le mieux, et à qui je dois le plus ? "

La première fois que Louis XV vint à Saint-Denis, il voulut connaître en détail le nouveau palais de sa sainte fille. La pauvre cellule était bien celle d'une véritable Carmélite : une chaise, un bûcher, une croix, et enfin une paillassade piquée, tel était le mobilier d'une fille de roi.

Mesdames de France furent douloureusement frappées de tant de dénuement, et Madame Louise écrivait gaiement à l'une d'elle : " Mon lit t'a donc attendri, cependant je ne suis pas à plaindre, j'y ai dormi huit heures aujourd'hui. "

Madame Louise reçut, quelque temps après, une autre visite du roi, qui lui amenait ce jour-là la jeune Dauphine Marie-Antoinette. A peine arrivée en France, Louis XV avait voulu la conduire à Saint-Denis ; avec une grâce charmante, cette princesse, toute rayonnante de jeunesse, de beauté, sur le front de laquelle l'on croyait lire la promesse d'un riant avenir, exprima à son auguste tante son regret de la voir quitter la cour au moment de son mariage. Marie-Antoinette fut profondément ému du dénuement et de l'austérité des Carmélites : ce lit si dur, ces repas d'une frugalité sévère, ces murs, ces grilles d'une prison volontaire, lui firent froid au cœur. Que voulez-vous ? Elle était dans tous les enchantements de la puissance et de la beauté, et elle avait quinze ans. Qui sait ce qui se passa dans cette jeune âme ? Eut-elle comme une intuition de l'avenir ? Vit-elle un nuage passer sur le soleil, et sentit-elle descendre sur sa destinée cette ombre froide et triste que projettent les prisons ? Nul ne le sait. Mais il est permis de le croire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant les douloureuses années du Temple, ce souvenir et cette impression de sa première visite aux Carmélites de Saint-Denis revinrent à la pensée de la reine malheureuse et l'aiderent à soutenir ses épreuves.

Malgré sa volonté de conformer en tout sa vie à celle de ses compagnes, Madame Louise ne tarda pas à s'apercevoir qu'on lui cachait quelques-uns des pénibles devoirs du postulat, entre autres celui de laver la vaisselle du couvent. Aussitôt elle réclama ses droits, et la prieure lui répondit que l'esprit de pauvreté ne permettait pas aux postulantes en robe de soie ces travaux, qui abîmeraient leurs vêtements, dont on pourrait plus tard faire des ornements de l'église. Madame Louise s'empressa alors d'écrire au roi pour obtenir un costume en rapport avec sa nouvelle vie. Mais comment trouver dans les toilettes

de Versailles autre chose que des vêtements de soie ? Louis XV envoya un manteau de lit ; il était en taffetas, il est vrai ; mais, comme il était rose, on ne pouvait l'employer pour l'église. Voici donc la princesse, revêtue de cette élégante parure, se rendant à la cuisine des Carmélites en s'emparant d'un énorme chaudron qu'elle aspirait à faire briller comme un soleil, non seulement en dedans, mais en dehors. La princesse frottait, le manteau rose perdait sa couleur et le chaudron noir gardait la sienne. Enfin une sœur converse, prenant pitié de sa royale compagne, l'avertit que ce genre d'ustensile ne se lavait pas en dehors. " Veuillez me pardonner mon ignorance, reprit Madame Louise, car c'est la première fois que je lave la vaisselle. " Cet amour pour une vie toute de pénitence, ce courage admirable pour la supporter avec autant de gaieté que de bonheur, étonnaient le cloître aussi bien que la Cour, et Madame Louise disait : Rien ne m'étonne plus que votre étonnement, car vous savez que l'Evangile n'offre aucun secret particulier ni aux saintes délicates, ni aux enfants des rois, pour se sauver et faire pénitence."

Cependant le temps des épreuves du postulat était écoulé et le moment arrivé où une fille de France allait, dans ce siècle, hélas ! si abandonné aux plaisirs, et si léger, et si frivole, donner une grande leçon et un grand exemple en acceptant pour toujours, avec le costume des filles de Sainte-Thérèse, une existence d'austérité et de privation.

Quelques jours avant sa prise d'habit, Mme Louise disait à Mme Elisabeth, alors toute enfant et qu'elle caressait tendrement : " Ce sera vous, n'est-ce pas, qui me donnerez le voile à ma prise d'habit ? — Oh ! non, répondit d'une manière touchante la petite princesse, ce sera Mme la Dauphine ; elle ne sentira pas, comme moi, la perte qu'elle a faite. "

Le jour de la prise d'habit de Mme Louise, le tranquille monastère sembla transformé en la brillante cour de Versailles. Louis XV et Mesdames de France ne s'étaient point sentis le courage d'assister à la cérémonie, mais le roi avait voulu qu'en ce dernier jour des grandeurs humaines de son auguste fille, rien ne manquât à la splendeur de son rang.

Les gardes du corps formaient une double haie dans l'enceinte de l'église, où se pressaient les plus grands personnages de la France et les étrangers de la plus haute distinction. Madame la Dauphine arriva bientôt avec toute sa suite et rencontra dans la cour du couvent Madame Louise qui venait au-devant d'elle ; pour la dernière fois, la maison de la princesse l'entourait ; pour la dernière fois, elle était revêtue de brillantes parures et couverte de pierreries et de diamants. Les deux princesses furent reçues à la porte de l'église par le nonce, accompagné de vingt-deux évêques et d'un grand nombre de prêtres.

L'évêque de Troyes, monseigneur de la Rivière, chargé de faire le discours d'usage, était rempli d'une vive émotion qu'il communiqua facilement à cette brillante assemblée étonnée et profondément impressionnée du grand spectacle qu'elle venait contempler.

Mais, lorsque Madame Louise, après avoir dépouillé ses royales parures, revint couverte de la bure des Carmélites, et que, prosternée, le front dans la poussière, elle reçut des mains de Marie-Antoinette, qui ne pouvait retenir ses larmes, ce voile, image de la séparation complète qui allait se faire entre la fille de France et la religieuse, entre les pompes de l'existence de l'une et les renoncements de la vie mortifiée de l'autre, alors l'émotion augmenta et l'on n'entendit plus que des sanglots.

Peu de jours après la prise d'habit de Madame Louise, le roi voulut la voir. " Eh bien, chère fille, dit Louis XV en l'embrassant, vous voilà donc décidée à renoncer à tous vos droits et à tous vos titres ? — Oh ! non, mon père, le plus précieux de ces droits, je le conserverai longtemps, car toujours je serai votre fille. — Pour celui-là, reprit le roi, il est gravé en caractères ineffaçables. "

Que sera Madame Louise de France, désormais sœur Thérèse de Saint-Augustin, à mesure qu'elle avancera dans cette vie de sainte austérité qu'elle a embrassée ? Elle sera, comme religieuse, la plus humble de toute, et, lorsque des rapports inévitables l'obligeront, au fond même du cloître, à recevoir les grands de la terre, elle saura allier le désir de les rapprocher de Dieu avec la dignité et la grandeur qui ne peuvent abandonner ceux de sa race.

Payez votre abonnement avant le 15 Octobre, si vous voulez avoir la Prime.

FAITS DIVERS.

Un jeune homme a eu le corps coupé en deux à Halifax par un train de chars à vapeur.

Un crime horrible vient d'être commis en France. Une jeune ouvrière voulant cacher la naissance de son enfant l'a fait jeter par sa mère aussitôt qu'il est venu au monde dans une cuve d'eau bouillante. La mère le retira de l'eau et le mit pour le cacher dans un grand pot à beurre. Mais comme elles craignaient que l'enfant ne fut pas suffisamment caché, une voisine vint à leur secours ; elle emporta l'enfant et l'enterra près de chez elle sous une clôture. Mais tout fut découvert et les trois misérables femmes sont aujourd'hui entre les mains de la police.

Nous trouvons dans une correspondance adressée au Times quelques renseignements sur la fortune léguée à la ville de Genève par feu le duc de Brunswick.

On ne peut jusqu'ici se faire qu'une idée approximative de la fortune extraordinaire léguée à la ville de Genève par l'ex-roi de Hanovre. On a trouvé dans les appartements du défunt pour trente millions d'or et de bijoux. Dans deux cassettes, qu'il avait été impossible d'ouvrir, faute de clef, on a découvert pour 15 millions de francs de bons du chemin de fer du Pacifique, dont l'intérêt n'a pas été réclamé depuis trois ans. Enfin le consul de l'empire allemand, à Genève, a reçu du prince de Bismarck